

**REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

**Séance publique n° 2020/07 du 26.10.2020**

Date de l'annonce publique : **20.10.2020**

Date de la convocation des conseillers : **20.10.2020**

Présents :

a) physiquement : **MM. et Mmes Lies, bourgmestre, Adehm, Beck, Juncker, échevins, Feyder, Huberty, Keller, Lamberty, Leven, Pleimling, Tex, Theis, Velazquez, Wester, conseillers, Britz, secrétaire**

b) par visioconférence : **///**

Absents :

a) excusé : **///**

b) sans motif : **///**

Votants par **Mme Goerens (mandataire : Roland Tex)**

procuration :

Point de l'ordre du jour : **5**

Objet : **Modification du règlement-taxé relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales**

**Le Conseil Communal,**

Vu les articles 99, 102 et 107 de la Constitution ;

Vu l'article 106, point 7°, de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Revu sa décision du 5 février 2018 portant approbation du règlement-taxé relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communale, approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 28 mars 2018 ;

Considérant qu'il y a lieu d'adapter les salles mises à disposition et de revoir les tarifs de location des différents lieux ;

Vu les tarifs proposés par le collège des bourgmestre et échevins ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi et à l'unanimité des voix

**Décide**

1. d'approuver avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021 le règlement-taxé relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales qui suit :

**A) Centre Nicolas Braun (bâtiment AMIPERAS) à Hesperange**

Centre Nicolas Braun	Salle des fêtes avec comptoir
<b>Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques</b>	
location	gratuite
<b>Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange</b>	

Centre Nicolas Braun	Salle des fêtes avec comptoir
réception, exposition, concert, soirée de projection, théâtre, séance académique, assemblée générale, congrès	300,00 €
<b>Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange</b>	
réception limitée à 3 heures	300,00 €
<b>Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange</b>	
réception limitée à 3 heures	450,00 €
<b>Sociétés avec but lucratif</b>	
réception, exposition, concert, soirée de projection, théâtre, séance académique, assemblée générale, congrès	450,00 €

### B) Complexe Sportif à Holleschberg / Hesperange

Centre Sportif Holleschberg	Hall sportif	Buvette Hall sportif	Vestiaires Hall sportif	Stade Alphonse Theis	Vestiaires Stade Theis	Terrains Robert Thill + vestiaires R. Thill / terrain synthét.
<b>Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques</b>						
location	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
<b>Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange</b>						
location	non autorisée	non autorisée	non autorisée	1.000,00€	gratuite	non autorisée
<b>Fédérations ayant comme affilié un club avec siège social dans la Commune de Hesperange</b>						
Match international, tournoi national ou international	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
<b>Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange</b>						
<b>Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange</b>						
location	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée
<b>Sociétés avec but lucratif</b>						

Réception, fête interne, location	non autorisée	500,00€	100,00€	non autorisée	500,00€	200,00€
-----------------------------------	---------------	---------	---------	---------------	---------	---------

### C) Centre Culturel et Sportif à Itzig (Plateau St Hubert)

Centre Culturel et Sportif Plateau-Itzig	Hall sportif
<b>Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques</b>	
location	gratuite
<b>Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange Sociétés avec but lucratif</b>	
location	non autorisée
<b>Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée</b>	

### D) Complexe 'Am Duerf', rue de Hesperange, Itzig- Village

Complexe 'Am Duerf'	Salle des fêtes avec cuisine
<b>Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques</b>	
location	gratuite
<b>Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange</b>	
réception, exposition, concert, soirée théâtrale, soirée de projection, séance académique, assemblée générale, congrès	450,00 €
<b>Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange</b>	
location	300,00€
<b>Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange</b>	
location	450,00€
<b>Sociétés à but lucratif</b>	
location	non autorisée

### E) Centre Culturel et Sportif à Howald

Centre Culturel et Sportif	Hall sportif
<b>Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques</b>	
location	gratuite
<b>Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange Sociétés à but lucratif</b>	
location	non autorisée
<b>Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée</b>	

### F) Bâtiment scolaire Alzingen

Ecole fondamentale Alzingen	Hall sportif
<b>Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques</b>	
location	gratuite
<b>Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange Sociétés avec but lucratif</b>	
location	non autorisée

### G) Bâtiment scolaire Fentange

Ecole fondamentale Fentange	Hall sportif
<b>Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques</b>	
location	gratuite
<b>Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange Sociétés avec but lucratif</b>	
location	non autorisée
<b>Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée</b>	

## H) Complexe Culturel à Hesperange (CELO)

Le complexe CELO est disponible pour l'organisation de réceptions, de concerts, de soirées de projection, des séances théâtrales, des séances académiques, des assemblées générales ou des congrès. Des expositions peuvent avoir lieu au foyer uniquement.				
Le tarif comprend une location garantie de 48 heures au maximum, période dans laquelle sont compris la mise en place ainsi que la libération des locaux.				
Une caution de 1.000,00 € en guise de garantie devra être versée à la recette communale. La mise à disposition aux associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques est gratuite pour trois manifestations par année, le paiement de la caution n'étant pas requise.				
Salle de spectacle + foyer	prestation	tarif	options supplémentaires	tarif
<b>formule vidéo</b>	vidéoprojecteur pupitre d'orateur éclairage standard rideau 20 tables hautes permanence technicien nettoyage	3.000,00 €	rideau de scène	150,00 €
<b>formule conférence</b>	vidéoprojecteur pupitre d'orateur meuble écran éclairage standard rideau 20 tables hautes permanence technicien nettoyage	3.100,00 €	rideau de scène	150,00 €
<b>formule concert</b>	mise en place chaises pupitres avec lampes éclairage standard 2 scènes d'éclairage (orateur + orchestre) rideau pupitre orateur 20 tables hautes permanence technicien nettoyage	3.500,00 €	rideau de scène éclairage scène amplification globale  vidéoprojecteur	150,00 € 40,00 € h/pers. 40,00 € h/pers.  150,00 €
<b>formule théâtre</b>	rideau pupitre orateur rideau de scène éclairage frontal 20 tables hautes permanence technicien nettoyage	3.000,00 €	éclairage de scène microphones acteurs  vidéoprojecteur	40,00 € h/pers. 40,00 € h/pers.  150,00 €
Foyer	prestation	tarif	options supplémentaires	tarif

Une caution de 500 € en guise de garantie devra être versée à la recette communale.

<b>formule de base</b>	comptoir avec éclairage frigos concession de cabaretage éclairage de la salle recyclage du verre permanence technicien nettoyage	500,00 €	table haute (maximum possible 40 tables hautes)	5,00 €
			12 tables à manger avec 46 chaises	100,00 €
			24 tables à manger avec 92 chaises	200,00 €
			36 tables à manger avec 144 chaises	300,00 €
			48 tables à manger avec 192 chaises	400,00 €
			6 tables banquet avec 60 chaises	100,00 €
			12 tables banquet avec 120 chaises	200,00 €
			sonorisation	150,00 €
	boîte avec verres	5,00 €		
<b>formule conférence</b>	formule de base + vidéoprojecteur sonorisation 4 tables pour conférencier 68 chaises pour auditoire permanence technicien nettoyage	700,00 €	table haute (maximum possible 40 tables hautes)	5,00 €
			12 tables à manger avec 46 chaises	100,00 €
			24 tables à manger avec 92 chaises	200,00 €
			36 tables à manger avec 144 chaises	300,00 €
			48 tables à manger avec 192 chaises	400,00 €
			6 tables banquet avec 60 chaises	100,00 €
			12 tables banquet avec 120 chaises	200,00 €
			10 chaises	10,00 €
	boîte avec verres	5,00 €		
<b>formule festive</b>	formule de base + éclairage Astera	3.000,00 €	options incluses	-

	sonorisation pour musique de fond permanence technicien nettoyage			
--	--	--	--	--

Les taxes reprises ci-dessus concernant les associations n'ayant pas leur siège dans la Commune de Hesperange, ne sont pas dues si l'organisation de la manifestation est faite en collaboration avec une association locale.

2. d'abroger les tarifs introduits par règlement-taxe relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales du 5 février 2018 et de les remplacer par les présents tarifs. Cependant, pour les réservations de salles qui ont été accordées avant la date de la présente décision, les anciens tarifs sont appliqués.

Et prie Madame la Ministre de l'Intérieur de bien vouloir approuver la présente délibération.

En séance à Hesperange. Date qu'en tête.